

Lycée Gustave Eiffel
143 Cours de la Marne,
33800 Bordeaux
05 56 33 83 00
Ce.0330028b@ac-bordeaux.fr

CONSEIL d'ADMINISTRATION Procès-verbal de la séance du 13/02/2024

Membres titulaires présents :

M. LEN - Représentant de l'administration - Proviseur - Président du conseil
Mme DIOT - Personnel invité permanent - Provisseure adjointe
M. PICON - Représentant de l'administration - Gestionnaire
Mme ZANETTI Jeanine - CPE
M.LAMOUREUX Régis - DDFPT Tertiaire
M. BONEU Adrien - Personnalité qualité
M. MARTIN Lionel - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste intersyndicale
Mme VIZCAINO Chrystel - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste intersyndicale
M. GINESTEL - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste intersyndicale
Mme KIELTYKA - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste intersyndicale
M. LUGAGNE Thomas - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste d'union
Mme KROMWELL Laurence - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste d'union
M. VIGUIE Florent - Personnels d'enseignement et d'éducation - Liste d'union
Mme MICHAUD Pamela - Personnels élus ATSS
M. HOUGARD Kévin - Personnels élus ATSS
M.TAULEMESSE Emmanuel - Personnels élus ATSS
Mme DEVAUX Corinne - Représentant des parents d'élèves - FCPE
Mme RAIMI Carole - Représentant des parents d'élèves - FCPE
M. SOL Dominique - Représentant des parents d'élèves - FCPE
Mme POURQUEY Myriem - Représentant des élèves
M. ZHONG David - Représentant des élèves
Mme ZOUKER Audrey - Invités permanents - Provisseure adjointe

22 membres sont présents, le quorum du Conseil d'administration est atteint.

Le conseil d'administration procède à la nomination de la secrétaire de séance : Mme RAIMI représentante des parents d'élèves FCPE du lycée.
Le choix de Mme RAIMI est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

A. Affaires éducatives et pédagogiques

- A.1.A. - Approbation du compte rendu du CA du 19 septembre 2023
- A.1.B. - Approbation du compte rendu du CA du 03 octobre 2023
- A.1.C. - Approbation du compte rendu du CA du 30 novembre 2023
- A.2. - Présentation des structures pédagogiques 2024 – 2025
 - Proposition de répartition des volumes complémentaires (12h en seconde, 8h en 1^{ère} générale, 8 h en terminale, Selon barème 1^{ère} STMG, STI2D et Bac Pro MELEC)
 - Proposition de répartition de la dotation globale horaire (DGH)
 - Information sur les création/suppression de postes
- A.3. Point sur l'autoévaluation

B. Affaires administratives et de fonctionnement

- B.1. Mobilité européenne - recrutement vacataire
- B.2. Convention SM CAMMI
- B.3. Contrat d'autorisation de reproduction CFC
- B.4. Contrat de collaboration Lycée Ph. De Gerde Pessac
- B.5. Acceptation de don de matériel
- B.6. Reconduction marché Eurofeu
- B.7. Reconduction marché Chronofeu 2024
- B.8. Convention marché denrées alimentaires 2024
- B.9. Autorisation globale de signature conventions concours J2023
- B.10. Acceptation de don colloque D1
- B.11. Convention de partenariat Parallèles attitudes
- B.12. Demande de subvention du BDA ECSA pour le gala 2024

A - Affaires éducatives et pédagogiques

A.1.A. - Approbation du compte rendu du CA du 19 septembre 2023

Vote : Pour unanimité

A.1.B. - Approbation du compte rendu du CA du 03 octobre 2023

Vote : Pour unanimité

A.1.C. - Approbation du compte rendu du CA du 30 novembre 2023

Vote : Pour unanimité

A.2. Proposition de répartition de la dotation globale horaire 2024

• A.2-1 Présentation des structures pédagogiques 2024 - 2024

Cf : A2-1 Présentation DGH rentrée 2024,

Présentation des structures par M. LEN, proviseur.

Structures pré bac GT et Pro :

NIVEAU	2023/2024	2024/2025	ECART
SECONDE GT	15 DIVISIONS	15 DIVISIONS	0
SECONDE BAC PRO	1 DIVISION	1 DIVISION	0
PREMIERE GT	11 DIVISIONS	10 DIVISIONS	-1
PREMIERE PRO	1 DIVISION	1 DIVISION	0
TERMINALE GT	11 DIVISIONS	10 DIVISIONS	-1
TERMINALE PRO	1 DIVISION	1 DIVISION	0

Structures pré bac 1ères et terminales Technologiques :

NIVEAU	2023/2024	2024/2025	ECART
PREMIERE STI	4 DIV > 24	IDEM	0
TERMINALE STI	4 DIV > 24	IDEM	0
PREMIERE STMG	3 DIV > 24	IDEM	0
TERMINALE STMG	3 DIV > 24	IDEM	0

Structures de BTS/Licences pro

BTS industriel : le Rectorat prévoit 1/2 division supplémentaire par rapport à l'an dernier en 1ère année en électrotechnique. En 2ème année d'électrotechnique, il semblerait qu'il y ait une perte d'étudiant.

BTS tertiaires : toutes les divisions sont supérieures à 24. Même nombre de division qu'en 2023-24.

Licence BIM INDUS post BTS électrotechnique : 15 étudiants ; soit 2 de plus qu'en 2023-24

Licence tertiaire post BTS NDRC et MCO en apprentissage : 20 étudiants. Nouvelle formation qui est ouverte assez largement aux étudiants autre que Eiffel. La licence ayant été présentée à plusieurs établissements bordelais.

LV :

En pré-bac maintien du dispositif 2 classes 3 groupes (LV1 et LV2). Coût de 3h par classe. Aucun élève n'a cours à plus de 24, si les groupes sont équilibrés. Il peut y avoir des exceptions en espagnol.

En filière technologique : 2 classes 3 groupes pour les STI2D. Des efforts sont faits sur les filières techno. En STMG, comme il y a 3 classes : 1h classe entière tous les 15 jours + 1 heure dédoublée toutes les semaines. et pourtant les effectifs en STMG demeurent trop importants (34 ou 35 élèves par classes !)

Remarque : L'AP ne devrait pas être en complément de service.

En BTS : schéma classique

CPGE : LV1 inchangé. LV2 s'ajustera au regard des effectifs. 2 heures d'allemand ont été remises sur les classes prépa scientifique, suite aux remarque de Mme SALDOU.

Lettres :

Pré-bac : 2nde et 1ère générale, 3h classe entière + 1 h dédoublée.

M. LEN propose d'utiliser les nouvelles enveloppes de « réussite éducative », qui sont des HSE, 120 h de français et 120 h de mathématiques, des la conception des edt en alignement de classe.

STI2D et STMG : 1h classe entière + 2 h dédoublées. Des heures supplémentaires pourront être mises au moment de la préparation du Bac.

BTS et CPGE : aucun changement.

Philosophie :

En filière générale : 4h en classe entière.

En filière technologique : 2 classes pour 3 enseignants comme pour les LV.

HG :

Pour l'instant, la possibilité du passage de 0,5 à 1h de l'EMC n'a pas été intégrée dans la DGH.

Filière technologique : maintien d'1 h classe entière + 1 h dédoublée.

Options :

DNL anglais HG : suppression en 1ère et terminale.

- **A.2-2 Proposition de répartition des volumes complémentaires (12h en seconde, 8h en 1ère générale, 8 h en terminale, Selon barème 1ère STMG, STI2D et Bac Pro MELEC)**
- **A.2-3 Proposition de répartition de la dotation globale horaire (DGH) 2024**

Cf : A2-2 bilan global SEP.pdf

Cf : A2-3 SEP.pdf

Cf : A2-5 PREPA CPGE.pdf

NB de DIV	16
EFFECTIFS MAX	768
EFFECTIFS RECTORAT	719
CONSOMMATION LYCEE en H	610.5

En 1^{ère} année et 2^{ème} année, toutes les classes sont quasiment au maximum de l'effectif, soit 48 étudiants par classe.

Cf : A2-6 BTS tertiaire .pdf

Cf : A2-7 BTS INDUS.pdf

Cf : A2-8 première et terminale STMG.pdf

Cf : A2-9 première et terminale STI.pdf

Cf : A2-10 calcul SPE première et terminale.pdf

Cf : A2-11 PREBAC général.pdf

Afin de mieux répartir les élèves dans les classes, en spécialité, un professeur propose d'ajouter 1h d'enseignement lorsqu'il y a 1,5 division afin d'obtenir 2 divisions. Chaque division serait moins chargée. Il y a actuellement des disparités avec des classes à 36 élèves et d'autres à 24 élèves dans les mêmes spécialités.

Depuis cette année il y a des triplètes sans mathématiques.

M. LADRIÈRE remarque qu'il y a une 1ère STI qui est entièrement DNL avec 1 h d'anglais en plus. Ceci entraîne une vraie différence de niveau entre cette classe de STI et les 2 autres. C'est une classe d'excellence. L'idée de mixer était une meilleure solution pour valoriser l'ensemble des élèves.

M. LEN explique que c'est une classe à projet avec un échange qui aura lieu en septembre. Aucune sélection a été faite à l'entrée dans cette classe.

En terminale, ils seront répartis sur 2 classes maximum pour trouver une plage commune.

M. MARTIN remarque que le nombre d'élèves par classe est important dans l'établissement. Il indique que les enseignants sont particulièrement inquiets de la situation en STMG. Au moins une des classe de 1ère a dépassé 35 élèves cette année. Il y a 3 fermetures de classe STMG dans l'Académie, ce qui augmente cette préoccupation.

- **A.2-4 Information sur les création/suppression de postes**

Cf : A2-4 bilan global lyc | ne ouv et ferm.pdf

Vote DGH : Contre 4 voix
 Abstention 2 voix
 Pour ? voix

A.3. Point sur l'autoévaluation

Mme DIOT présente le travail qui a été fait en partage avec les élèves et les enseignants.

4 axes stratégiques ont été déterminés

- Résultats et travail personnel des élèves
 - Renforcer le projet d'évaluation afin de minimiser l'anxiété des élèves vis à vis des notes et de Parcoursup
 - Aider chaque élève à faire mieux, à progresser ou à exceller en renforçant la prise en charge de la difficulté scolaire, en valorisant l'engagement des élèves dans les concours etc
 - Former les personnels aux compétences psycho-sociales et expliciter aux parents et aux élèves les attendus et les enjeux de la classe de 2nde, 1ère et terminale
- Climat scolaire
 - Formaliser un parcours citoyen
 - Un travail sur le vivre ensemble devra être engagé
 - Améliorer le repérage des situations de décrochage sans absentéisme
 - Travailler sur un projet de vie scolaire et un projet d'internat
- Communication
 - Donner de la visibilité aux projets, partenariat, observatoires, à l'interne comme à l'externe
 - Favoriser les temps de cocertation
- Qualité de vie au travail
 - Travailler avec la collectivité territoriale pour une avance plus rapide des travaux
 - Poursuite du réaménagement de la salle des professeurs.

3 évaluateurs externes vont venir dans l'établissement (M. FORESTIER (ex-doyen des IA IPR), un IEN lié à l'enseignement technique et un personnel de direction).

Ils vont poser des questions aux différents collègues.

Après le retour des évaluateurs externes, le rapport sera transmis aux membres du CA.

Les professeurs demandent si l'auto-évaluation, qui ressemble beaucoup à un projet d'établissement, donnera droit à :

- moins d'élèves par classe
- de vraies récréations ?

B - Affaires administratives et de fonctionnement

B.1. Mobilité européenne - recrutement vacataire

Recruter un enseignant contractuel pour 40h. La mobilité de Maria Corona, aquitaine pro, a pris fin. Remplacement par une américaine.

Vote : Pour unanimité

B.2. Convention SM CAMMI

Réseau matériel info administratif.

Vote : Pour unanimité

B.3. Contrat d'autorisation de reproduction CFC

Vote : Pour unanimité

B.4. Contrat de collaboration Lycée Ph. De Gerde Pessac

Vote : Pour unanimité

B.5. Acceptation de don de matériel

Vote : Pour unanimité

B.6. Reconduction marché Eurofeu et B.7. Reconduction marché Chronofeu 2024

Vote : Pour unanimité

B.8. Convention marché des denrées alimentaires

Marché porté par Victor Louis.

Vote : Pour unanimité

B.9. Autorisation globale de signature conventions concours J2023

Pour les concours des grandes écoles... à partir du 2/04 les concours vont commencer.

Reversement de loyers d'occupation pour les salles par les grandes écoles.

Vote : Pour unanimité

B.10. Acceptation de don colloque

Autorisation pour accepter les dons dont on aura un retour en CA. Voté

Vote : Pour unanimité

B.11. Convention Parallèles attitudes

Parcours académique avec la Rock School Barbey.

Vote : Pour unanimité

B.12. Demande de subvention du BDA ECSA pour le gala 2024

Gala des DCG : Le président du bureau des étudiants demande une subvention. Subvention de 1250€ proposée par le lycée pour les étudiants.

Vote : Pour unanimité

B.13. Convention d'utilisation d'un mur d'escalade

Entre le lycée et l'association centre d'animation de Bordeaux (mur escalade de Barbey).

Vote : Pour unanimité

C - Questions diverses

Question communiquée par la liste d'union et FCPE

Modifications de règlement intérieur.

Elles souhaitent que cela englobe l'ensemble des modifications en illustrant d'exemples.

Il faut caler un groupe de travail (CESC + administratrice et administrateurs)

M. Beltramini anime déjà une instance et poursuivra le travail engagé.

Autre idée :

Intégrer 4 ou 5 diapos sur le vivre ensemble dans le ppt de présentation de l'accueil des élèves et étudiants (lors de l'accueil en salle polyvalente).

Retour audit

Déjà abordé par Mme DIOT.

Bornes véhicules électriques

Ce sera une obligation à partir de 2025. 2 ou 3 bornes.

Le souhait de M. LEN que cela soit financé par le Conseil Régional, il en a fait la demande.

Réponse du CR : la démarche est dans les tuyaux. Le vote du CA est un vote de principe.

SNU

Cette année 2 classes de 2des engagées. : 1 environnement et 1 prévention des risques.

48 demandes individuelle en plus de ces 2 classes.

Ils partent 10 jours en juin.

Question lycéen

Y aura-t-il des sanctions ? oui il y en a déjà eu et il y en aura d'autres si besoin (pour homophobie mais aussi pour injure raciale, ...)

Une sanction doit être pédagogique mais peut aussi aller vers l'exclusion. Le dépôt de plainte des parents ou des jeunes majeurs ne doit pas être exclu, voir le déclenchement de l'article 40 du CCP par l'établissement, si l'auteur est identifié.

Fin de séance 19h30

